



Cours de formation continue pour les professionnels de la construction WBK 2025

Le WBK offre aux participants la possibilité de combiner formation initiale et continue avec un échange actif d'informations et d'opinions dans l'ensemble de la branche. Cette année, l'accent est mis sur les aspects actuels de l'aménagement du territoire, la rentabilité, les procédures d'octroi des permis de construire et la protection de l'air. À cela s'ajoutent des contributions sur des thèmes liés à l'aménagement des étables et une excursion dans une exploitation pratique afin d'approfondir la mise en œuvre pratique. La 60e assemblée générale et une cérémonie anniversaire de l'ALB-CH sont intégrées au programme.

Date : Mardi 4 et mercredi 5 novembre 2025

Lieu : Grangeneuve, Route de Grangeneuve 31, CH-1725 Posieux, +41 26 305 55 00

Direction du Claude Gallay, AGRIDEA (claude.gallay@agridea.ch)

cours : Beat Steiner, AGRIDEA (beat.steiner@agridea.ch)

Michael Zähler, AGROSCOPE (michael.zaehner@agroscope.admin.ch)

Numéro du cours
: 25.321 D

Objectifs : Les participants :

- ont approfondi et discuté leurs connaissances dans les domaines thématiques prioritaires ;
- sont informés des développements actuels, des réglementations et des connaissances scientifiques ;
- ont échangé avec les acteurs du secteur.

Méthodes : exposés, excursion et échange d'expériences.

Public cible : Personnes travaillant dans le domaine de la construction agricole et de la mécanisation agricole ou intéressées par ces thèmes.

Remarques : Conférence commune de l'AGRIDEA, de l'ALB-CH, d'Agroscope et de Suissemelio. La documentation du cours est disponible dans les deux langues. Les exposés seront traduits simultanément en français et en allemand pendant les deux jours.

 **suissemelio**
Schweizerische Vereinigung für ländliche Entwicklung
Association suisse pour le développement rural
Associazione svizzera per lo sviluppo rurale
Associazioni svizra per il svilup rural

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Agroscope

 **agridea**
ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

 **ALB-CH**
Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für landwirtschaftliches Bauen und Hoftechnik
Association Suisse pour la construction agricole
Associazione Svizzera per la costruzione agricola
Associazioni Svizra per la costruzioni agricola

Mardi 4 novembre 2025

dès 9h15 **Inscription, café et croissants**

10h00 **Allocutions de bienvenue**

Pius Fölmli, président ALB-CH ; Jean Charles Philipona, Grangeneuve

10h10 **Organisation et programme**

Claude Gallay, AGRIDEA

10h15 **Les orientations de la politique agricole concernent également la construction agricole**

(1) *Direction / présidence de l'Union suisse des paysans (USP) (sollicité)*

Aménagement du territoire

10h40 **LAT2 – Mise en œuvre au niveau de l'ordonnance**

- (2)
- Ce que peut signifier la priorité accordée à l'agriculture
 - Moyens d'atteindre l'objectif de stabilisation

Thomas Kappeler, Office fédéral du développement territorial ARE

11h10 **Marges de manœuvre dans la conception des constructions dans la zone agricole**

- (3)
- Comment intégrer harmonieusement les bâtiments dans le paysage
 - De la forme des bâtiments et des toitures au choix des matériaux et des couleurs
 - Exemples de mise en œuvre pratique

Norbert Russi, EspaceSuisse

11h40 **Discussion récapitulative**

60e assemblée générale de l'ALB-CH

11h50

(4)



- Rapport annuel
- Programme d'activités
- L'ALB-CH, plaque tournante des questions d'actualité dans le domaine de la construction.

Pius Fölmli, président ; Beat Steiner, directeur général ALB-CH

12h40 **Déjeuner à Grangeneuve**

Coûts de construction et rentabilité

14h00 **Investir dans une étable laitière est-il rentable aujourd'hui ?**

- (5)
- Quelles sont les conditions qui déterminent le succès ?
 - Quand un désastre financier menace-t-il ?
 - Pertinence de la stratégie de production pour les besoins d'investissement

Christian Gazzarin, Agroscope

14h35 **Détermination des coûts dans la planification de bâtiments destinés à l'élevage de ruminants**

- (6)
- Cadre de référence pour les coûts de construction et d'aménagement
 - Outil de calcul pour l'estimation des coûts

Tanguy Morel, IDELE (France)

15h05 **Discussion récapitulative**

15h15 **Pause**

Procédure d'octroi des permis de construire

15h40 **Application des recommandations AS59 relatives aux distances à respecter pour les installations d'élevage**

(7)

- Calculateur de distances pour la nouvelle recommandation d'exécution Cercl'Air
- Exemples d'application dans les procédures de planification

Ignaz Hidber, Office de l'environnement SG

16h15 **Accélérer les procédures d'autorisation de construire**

(8)

- Ce qu'il manque souvent dans les dossiers de demandes pour respecter des délais raisonnables
- Mesures contribuant à accélérer les procédures

Ivan Hungerbühler, Grangeneuve

16h40 **Discussion récapitulative**

16h50 **Les 60 ans de l'ALB-CH – Des débuts à l'actualité du secteur de la construction**

Entretien avec Peter Reinhard

Suivi d'un apéritif anniversaire

avec le soutien de



Für die Landwirtschaft!
Alle Versicherungen aus einer Hand.

19h00

Dîner

Mercredi 5 novembre 2025

08h00 *Inscription, café et croissants*

08h20 **Accueil et informations pratiques**

Claude Gallay, AGRIDEA

Construction conforme à la zone - réduction des émissions

08h30 **Bâtiments destinés à des activités lucratives accessoires - Quelles sont les possibilités aujourd'hui ?**
(9)

- Questions de délimitation : conforme à la zone - activité secondaire non agricole - activité accessoire
- Quelles sont les règles applicables au stockage, à la transformation, à la vente, etc. ?

Sarah Stübi, Hansueli Schaub, Agriexpert

09h00 **Exigences relatives aux méthodes de vérification de la réduction des émissions d'ammoniac**

(10)

- Conditions préalables pour déterminer la performance de réduction dans des conditions proches de la pratique dans les étables d'élevage
- Différences entre les étables à ventilation naturelle et les étables à ventilation forcée

Thomas Kupper, HAFL

09h20 **État actuel du projet « Ammoniac »**

(11)

- Collaboration avec le secteur de la construction et de l'aménagement
- Exemples de projets réalisés

Michel Fischler, plaque tournante Ammoniac

09h40 **Discussion récapitulative**

09h50 *Pause*

Ventilation des étables - Installations hydrauliques - Techniques d'alimentation

10h20 **Adaptation des étables pour ruminants au changement climatique**

(12)

- Concevoir une étable bien ventilée
- La ventilation mécanique, un complément utile à la ventilation naturelle

Elena Julier, Proconseil

10h50 **Défis liés aux installations hydrauliques**

(13)

- Prévention du reflux dans l'agriculture
- Utilisation de l'eau de pluie du point de vue du service public d'approvisionnement en eau

Sandre Cosimo, SVGW Association professionnelle pour le gaz, l'eau et la chaleur

11h20 **Les tapis d'affouragement pour rations sèches – une technique aux multiples possibilités**

(14)

- Impact sur l'aménagement de l'espace et possibilités d'automatisation
- Expériences dans des exploitations pratiques et conclusions pour la planification

Olivier Pittet, Grangeneuve

11h50 **Discussion récapitulative**

12h00 *Déjeuner*

13h15 **Départ pour l'excursion**

13h50 **Visite de l'entreprise**

Postes sur les thèmes suivants :

- Alimentation par tapis roulant, *Fiona Weirauch, Grangeneuve*
- logettes, *Olivier Pittet, Grangeneuve*
- Réutilisation judicieuse des bâtiments existants, *Christian Manser ; Kuhsignale.ch*

16h00 **Fin du cours – transfert à la gare**

Informations pratiques

Tarif de cours

Forfait membres de l'ALB-CH et, collaborateurs-trices de l'OFAG, de centres de recherche et de formation ainsi que d'organismes membres d'AGRIDEA:

- CHF 180.- / jour

Autres participants :

- CHF 300.- / jour

Compris dans ce forfait

Frais journaliers (repas de midi, café, salles de cours, traductions, documents de cours uniquement au format pdf).

Frais supplémentaires :

Dîner du mardi 4 novembre 2025 à Grangeneuve : CHF 33.- (fondue, dessert, hors boissons).

Ces frais seront **facturés** conformément à l'inscription.

Remarque concernant l'adhésion à l'ALB-CH

Comme indiqué ci-dessus, l'adhésion à l'ALB-CH donne droit à la participation au WBK avec **une réduction de CHF 240.-** sur **le forfait du cours (2j)**. Vous bénéficiez en outre du vaste réseau de l'ALB-CH, qui comprend des personnes et des institutions en Suisse et à l'étranger. Vous recevez en outre trois fois par an la BauNewsletter et soutenez l'ALB-CH dans ses activités dans les domaines du conseil en construction, de la formation continue, des commissions spécialisées et des autorités.

Si vous n'êtes pas encore membre de l'ALB-CH, profitez dès maintenant de l'occasion pour adhérer ; informations et demande d'adhésion à : alb-ch@agridea.ch

Inscription :

[Cours 25.321 F](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales d'AGRIDEA. Vous les trouverez sur <https://www.agridea.ch/fr/termes-et-conditions/>.

Délai d'inscription

22 octobre 2025

Informations

+41 (0)21 619 44 06
cours@agridea.ch

Possibilités de nuitée :

Réservation de chambres : veuillez réserver vous-même auprès de l'établissement/l'hôtel de votre choix et payer directement sur place.

Grangeneuve

☒ Chambre simple avec douche et toilettes, petit-déjeuner compris : CHF 89.- (seulement 10 chambres disponibles)

☒ Chambre simple avec lavabo. Douche et toilettes à l'étage, petit-déjeuner compris : CHF 74.-

Pour réserver une chambre à Grangeneuve, veuillez contacter la réception :

Tél. +41 26 305 55 38 – E-mail : Grangeneuve-accueil@fr.ch (avec la mention « Cours AGRIDEA »)

Veillez noter que le nombre de nuitées disponibles à Grangeneuve est limité.

Hôtels

D'autres hôtels se trouvent à proximité du lieu de la conférence (voir la liste ci-dessous). Pour des raisons d'organisation, les participants sont priés **de réserver eux-mêmes** leur chambre d'hôtel.

Il n'y a **pas de service de transfert** vers les hôtels.

Office du tourisme de la région de Fribourg

Tél. 026 350 11 11, Fax 026 350 11 12,

Site web : www.fribourgtourisme.ch , info@fribourgtourisme.ch

Tourisme Suisse

www.tourismus-schweiz.ch

La facture pour le forfait cours et le dîner (si réservé) vous sera remise après le cours.

À régler directement sur place : chambre/petit-déjeuner à l'hôtel que vous avez réservé.

L'annulation sans frais est possible jusqu'à une semaine avant le début du cours. Pour toute annulation tardive, des frais de CHF 100. seront facturés pour couvrir les frais engagés. Nous nous réservons le droit de facturer des frais supplémentaires pour les coûts supplémentaires occasionnés, par exemple par des réservations déjà effectuées (restaurant et hôtel ; leurs conditions générales s'appliquent). Sans annulation ou en cas de participation partielle, la totalité du forfait du cours sera facturée.

Plan d'accès :

